

Les « méthodologues » du G1000 et du G100 : entre activisme citoyen et recherche scientifique

Colloque international du GIS Démocratie et Participation, « Chercheur.es et Acteur.es de la participation. Liaison dangereuse et relation fructueuse », 29 et 30 janvier 2015, Paris

Vincent Jacquet, Université catholique de Louvain (Belgique) et coordinateur du G1000, vincent.jacquet@uclouvain.be

Min Reuchamps, Université catholique de Louvain (Belgique) et coordinateur de la cellule méthodologie du G1000, min.reuchamps@uclouvain.be

Résumé : L'objectif de cette contribution est d'offrir un retour critique de deux chercheurs en science politique engagés au cœur de deux expériences de démocratie délibérative organisées en Belgique : le G1000 et le G100. La première est née en 2011 au niveau national et a rassemblé plus de 700 personnes dans un contexte de crise politique due à l'absence de gouvernement fédéral. La seconde est inspirée de la première, mais organisée à l'échelle locale dans la commune de Grez-Doiceau et a rassemblé 50 participants. Dans les deux dispositifs, les auteurs de cette contribution ont fait partie de l'équipe organisatrice. Après une brève description de ceux-ci, nous mettons en évidence des éléments de tension entre cette posture de chercheur et celle d'acteur. D'abord, nous montrons que l'influence plus importante des politistes dans le premier cas a fortement orienté le design du G1000 dans une optique délibérative. Ensuite, nous montrons que les chercheurs en science politique sont vus comme de véritables ingénieurs par les initiateurs de dispositif participatif et que leur présence est utilisée comme argument de légitimation vis-à-vis de l'extérieur. Enfin, nous analysons la particularité de la posture des chercheurs par rapport aux consultants.

Abstract : The main objective of this paper is to propose a critical reflection of two political scientists involved in the organization of two deliberative mini-publics in Belgium: the G1000 and the G100. The first case was organized in 2011 at the country level and gathered more than 700 participants in the context of the federal government formation political crisis. The second case is inspired of the former but was organized at the local level, in the municipality of Grez-Doiceau, and gathered 50 participants. In the two cases, the authors of this contribution were members of the organization group. After a brief description of the two mini-publics, the paper offers insights into the tensions between the researcher's position and the activist's position. Firstly, the intensive presence of political scientists has influenced the G1000 in a more deliberative orientation. Secondly, we argue that political scientists are seen as genuine engineers by other members of the organization team and that their presence is utilized to legitimate the project. Finally, we analyze the particularity of the researcher's position compared with the consultants' position.

L'objectif de cette contribution est d'offrir un retour critique de deux chercheurs en science politique engagés au cœur de deux expériences de démocratie délibérative organisées en Belgique. Nous étions tous deux investis dans l'initiative citoyenne du G1000 qui a mené à un dispositif d'ampleur nationale en trois phases : une consultation en ligne, un sommet citoyen le 11 novembre 2011 et un panel citoyen de trois week-ends de délibération en 2012. Au sein de ce dispositif, nous avons contribué à la cellule méthodologique, composée de plusieurs universitaires belges néerlandophones et francophones. Cette cellule avait pour tâche de définir le design du projet dans son ensemble, de la sélection des participants à l'organisation des délibérations tout en assurant une recherche universitaire. Par ailleurs, l'un de nous était impliqué dans l'équipe d'organisation du G100, une expérience inspirée du G1000, mais cette fois à un échelon local, dans la commune de Grez-Doiceau, dans la province du Brabant wallon, et qui s'est déroulée à l'automne 2014.

Après un retour rapide sur les deux expériences, nous souhaitons proposer un regard réflexif sur notre engagement en mettant en évidence plusieurs tensions dues à l'interaction entre différents types d'acteurs de la participation.

1. Deux dispositifs de démocratie délibérative et participative

1.1. Le G1000

Le G1000 est une institution difficile à qualifier : à la fois organisation et expérience, événement singulier et acteur d'un mouvement social qui se veut plus durable. Il part des réflexions de David Van Reybrouck, écrivain flamand, et Paul Hermant, journaliste à la RTBF, rapidement rejoints par plusieurs citoyens venus d'horizons fort différents, convaincus qu'il fallait « faire quelque chose » pour répondre à la crise politique que connaissait la Belgique à la suite des élections fédérales de 2010 et que connaissait plus largement l'ensemble des régimes représentatifs occidentaux (Caluwaerts & Reuchamps, 2014a). Considérant que la démocratie ne se résume pas aux opérations électorales, ils voulaient renouveler les modes de prises de décisions collectives. Dans cet élan, ils ont mis au point le G1000 qui est articulé en trois phases.

Premièrement, une phase de consultation fut mise sur pied à partir de juillet 2011 sur Internet afin de connaître les sujets les plus plébiscités pour une discussion citoyenne. L'ensemble des internautes pouvait y participer. Dès le début, le G1000 s'est démarqué d'autres exercices délibératifs, en appelant à une participation la plus large possible du public lors de la composition de l'ordre du jour. Les citoyens devaient décider eux-mêmes des sujets à traiter. À partir de juillet 2011, tout qui avait un accès à Internet a ainsi eu l'occasion de donner son avis en ligne, sur le site du G1000, et de s'exprimer sur les sujets à aborder lors du Sommet citoyen de la deuxième phase. Plus de 2000 idées ont ainsi émergé. Il était aussi possible de donner un score aux différentes idées. Ce vote a permis de faire ressortir les sujets les plus plébiscités.

Deuxièmement, un sommet de 1000 citoyens sélectionnés par une méthode de tirage au sort fut organisé le 11 novembre 2011 à Bruxelles. Il s'agit de la phase la plus médiatisée du G1000. Ce jour-là, 704 personnes ont participé à cette imposante délibération. Parmi elles, 52 % sont de femmes et 48 % d'hommes, 61 % néerlandophones, 39 % francophones. Quatre germanophones

sont également présents. Certains des participants ont une autre langue maternelle que les langues officielles du pays. L'âge des participants varie entre 19 et 85 ans. Pendant près de 10 heures, ces citoyens ont discuté, débattu, délibéré. Assis autour de tables de 10, ils ont échangé sur les trois thèmes mis à l'ordre du jour. Un facilitateur était présent à chaque table pour faciliter les échanges entre les citoyens. Ce sont des bénévoles, expérimentés en gestion de groupe, qui ont été briefés intensivement la veille du Sommet citoyen. À côté d'eux, des interprètes, rapporteurs et assistants logistiques sont présents. Grâce à eux, les participants ont pu traiter une grande quantité d'informations en très peu de temps et les utiliser lors des discussions. Il y avait 32 tables bilingues appuyées d'un interprète, 30 tables unilingues néerlandophones, 18 tables francophones et une table mixte germanophone-francophone.

Simultanément avec le Sommet citoyen, deux projets complémentaires étaient organisés. D'une part, le G-Home permettait aux citoyens de participer chez eux à une délibération similaire à celle qui se tenait à Bruxelles, grâce au logiciel que l'entreprise belge Synthetron avait mis gratuitement à disposition du G1000. D'autre part, les G-Off's rassemblaient de leur propre initiative des citoyens afin de discuter près de chez eux des thèmes du G1000. En vue d'assurer la simultanéité des discussions, le Sommet à Bruxelles pouvait être suivi directement en *streaming*. Grâce à ces deux initiatives complémentaires, le nombre de participants au G-Home et aux G-Off's a dépassé le nombre de participants à Bruxelles.

La troisième phase visait à élaborer des propositions concrètes à partir d'idées formulées lors de la deuxième phase, le Sommet citoyen. Cette phase est connue sous le nom de G32, car 32 panélistes furent tirés au sort parmi les participants à la deuxième phase afin de se rencontrer durant trois week-ends (le premier au Parlement flamand, le suivant au Parlement wallon et le dernier au Parlement fédéral). Un thème, choisi par les participants eux-mêmes, a été au cœur des discussions durant ces trois week-ends : le travail. Le 11 novembre 2012, ces 32 citoyens ont rendu un rapport final¹ aux présidents des chambres législatives du pays. Celui-ci reprend six sections en lien avec la problématique du travail chacune structurée avec un avis, des recommandations et des arguments.

L'objectif de cette contribution n'est pas de proposer une analyse des réalisations et de l'impact du G1000 (Caluwaerts & Reuchamps, 2014b), mais de souligner certains points saillants. Il est tout d'abord possible d'observer que la qualité intrinsèque du dispositif a été remarquée et soulignée par les observateurs internationaux (G1000, 2012). L'utilisation du tirage au sort, couplé à un recrutement ciblé pour 10 % des participants via des associations de terrain, a assuré une diversité importante du public présent lors du sommet citoyen du 11 novembre 2011. À chaque table, des facilitateurs professionnels avaient pour tâche de permettre à tous les participants de faire valoir leur point de vue et d'écouter celui des autres. Tout au long du processus, les différentes phases d'interactions alternaient entre délibérations entre citoyens et votes sur des propositions qui émanaient des discussions. Bref, en s'inspirant des multiples dispositifs mis en place à travers le monde, le G1000 a tenté de se rapprocher au plus près d'un idéal inclusif et délibératif de la participation citoyenne.

¹ Le rapport final du G1000 est disponible sur le site Internet : www.g1000.org

En ce qui concerne les impacts au-delà des personnes intégrées dans les dispositifs, l'analyse doit être plus nuancée. Cette considération concerne l'impact du G1000 sur « la politique » belge. Le G1000 a rassemblé quelque 3050 donateurs, 704 participants le 11 novembre et 1000 de plus si on compte les participants au G-Home et aux G-Offs, plus de 10000 signataires du manifeste, 200 journalistes, mais il convient de se poser la question suivante : tout cela pourquoi ? Sur ce point, deux éléments doivent être distingués.

D'une part, les promoteurs du G1000 ont beaucoup insisté sur le renouvellement du processus démocratique et la place du citoyen dans le système politique. À ce titre, le G1000 ne constitue pas seulement une réponse à la crise communautaire belge de 2007-2011, mais entend surtout répondre aux nouveaux défis auxquels sont confrontées les démocraties contemporaines. Il faudra attendre longtemps pour juger si les modes de prises de décisions politiques ont évolué, et si le G1000 a pu contribuer ou non à une telle évolution, mais ce qui est certain, c'est que l'expérience a contribué à mettre sur la table la question de l'innovation démocratique. Si des panels citoyens avaient déjà été mis en place en Belgique, notamment par la Fondation pour les générations futures ou la Fondation Roi Baudouin, ce fut la première fois qu'un tel événement recevait une couverture médiatique sur le long terme. Dans une enquête réalisée en 2012, 52 % des répondants déclaraient avoir déjà entendu parler du G1000 (Jacquet, Moskovic, Caluwaerts, & Reuchamps, 2015). C'est un chiffre important puisque des études françaises montrent que seule une très petite minorité de la population déclare avoir déjà entendu parler du phénomène de la démocratie participative (Gourgues & Sainty, 2011). Le G1000 a d'ailleurs inspiré de nombreux acteurs publics et privés qui ont créé leurs propres dispositifs : le G1000 à Amersfoort et Uden aux Pays-Bas, deux projets de G1000 en France et en Hongrie, et de nombreuses expériences locales en Belgique comme les G100 à Ath et à Grez-Doiceau ou encore le K35 à Courtrai. Dans une optique processuelle, le G1000 a donc atteint les objectifs présentés par les organisateurs.

Mais d'autre part, il semble que le rapport final et les propositions des citoyens ont peu attiré l'attention des acteurs politiques. Certes les procédures sont importantes, mais l'objectif de ce type de dispositif n'est pas la participation en soi, mais l'inscription dans le processus de décision publique (Callon, Lascoumes, & Barthe, 2001 ; Fung & Cohen, 2004 ; Sintomer, Herzberg, & Röcke, 2008). Il s'agit bien d'éviter que les expériences de démocratie délibérative ne soient que des instruments au service de la communication des instances dirigeantes sans influence sur la prise de décisions. À ce titre, il semble que peu d'attention a été portée au contenu du rapport final du G1000. La volonté de rester indépendant par rapport aux instances politiques conventionnelles (partis politiques et institutions publiques) a cantonné le G1000 dans un rôle consultatif à la marge du processus de décisions publiques et aucune des propositions n'a réellement influencé l'agenda des gouvernements fédéraux et régionaux du pays, même si plusieurs débats parlementaires ont fait référence au G1000 (Jacquet, Moskovic, Caluwaerts, & Reuchamps, 2015).

1.2. Le G100

Le G100 est une expérience de participation citoyenne qui s'est déroulée le week-end du 10 au 12 octobre 2014 dans la commune de Grez-Doiceau, commune rurale du Brabant Wallon. Une cinquantaine de citoyens ont été rassemblés pour parler de l'avenir de leur commune. La filiation

avec le G1000 est évidente par le nom et sa naissance. Il s'agit d'une expérience initiée par des citoyens qui avait organisé un G-Off (voir *supra*). Convaincus qu'il s'agissait d'une expérience intéressante, ils ont voulu créer un dispositif propre à leur commune. Ce petit groupe initial, déjà actif dans la commune notamment en ce qui concerne des projets d'aide au développement, fut rejoint par deux associations : d'une part le groupe de Grez-en-transition et Constellation. La première est une association de type environnementaliste qui se rattache au groupe des « Villes et communautés en transition » lancé par Rob Hopkins en Angleterre². La seconde est un réseau international, Belcompétences, dont le président habite la commune, qui est spécialisée dans la facilitation et la mise en action de groupes³. C'est la réunion de ces trois groupes, rejoints par d'autres bénévoles, qui a pris en charge l'organisation du G100.

L'expérience du G100 ressemble à celle du G1000, mais la mise en évidence des différences permet de saisir sa particularité. D'abord, elle est mise en place au niveau local afin de créer une dynamique participative dans la commune. Si le G1000 est principalement axé sur ses trois phases de développement et la volonté de proposer au monde politique un avis inclusif et délibératif de citoyens, les organisateurs du G100 ont souhaité que le dispositif délibératif soit le point de départ d'une participation citoyenne. Il s'agissait donc de penser dès le départ l'après G100 afin que celui-ci puisse produire des résultats concrets sur la vie des habitants de Grez-Doiceau. Pratiquement, à la fin du week-end de rencontre, les citoyens étaient invités, s'ils le souhaitaient, à s'engager dans des groupes de travail dont le contour et les objectifs étaient déterminés au fur et à mesure du week-end. Le lien avec les pouvoirs publics était par conséquent différent par rapport au G1000. Lors de ce dernier, le rapport final était présenté aux pouvoirs publics, représentés par les présidents des assemblées législatives du pays, dans l'espoir de pouvoir influencer leurs actions. Dans le cadre du G100, les organisateurs avaient également invité les pouvoirs publics lors de la clôture, mais ils ont également souhaité mettre en place, à travers les groupes de travail, des espaces de collaborations entre citoyens pour engager des actions autonomes pour améliorer le cadre de vie de la commune. Dix groupes/projets se sont mis en place⁴ dont il est difficile, à ce stade, de pouvoir proposer une évaluation sur le long terme.

Le type d'investissement demandé différait également entre les deux expériences. Dans le cadre du G1000, les citoyens étaient amenés à discuter de différentes problématiques et à faire des propositions de politiques publiques. Dans le cadre du G100, il s'agissait d'abord de réaliser un rêve commun aux 50 participants pour imaginer la commune en 2040 et, ensuite, de décliner celui-ci en une série d'actions qui devaient être portées par des groupes de travail.

Pour finir, une différence majeure permet de distinguer les deux dispositifs : la sélection des participants. Dans le cadre du G1000, l'accent était mis sur l'utilisation du tirage au sort pour sélectionner un groupe diversifié. Du côté du G100, la logique était assez différente. Il s'agissait de mettre en place un dispositif tremplin pour des actions futures. L'objectif d'inclusion, certes présent, était beaucoup moins central que dans le cadre de l'expérience nationale, et il s'agissait surtout de trouver un moyen pour attirer un maximum de Gréziens lors de la rencontre. Les

² Leur site Internet est <http://www.grezentransition.be/>.

³ Dont le site Internet est <https://sites.google.com/site/asblbelcompetence/home>.

⁴ Convivialité, nature, intergénérationnel, enseignement, économie locale, bien-être, culture et solidarité, autonomie énergétique

organisateurs du G100 ont couplé le recours au tirage au sort avec des appels à participation plus classiques (par exemple, affiches ou mailing listes des associations). Au final, sur les 45 participants présents, seuls trois avaient été tirés au sort (sur 115 personnes contactées). Il faut également noter que les organisateurs ont eux-mêmes participé à l'évènement et ont laissé la gestion du groupe pendant le week-end aux facilitateurs de Belcompétences. Les deux évènements reflètent donc assez bien l'opposition présentée par Diana Mutz (2006) entre participation et délibération. Le G1000 a fortement insisté sur la logique délibérative en soulignant l'importance de constituer un groupe diversifié et s'occupant peu de l'après. Le G100, à l'inverse, a construit un dispositif centré sur l'action et la participation de tous les volontaires intéressés par le projet.

En somme, il s'agit de deux types d'expériences de démocratie participative qui se différencient sur de nombreux points, mais qui se ressemblent sur le fait qu'il s'agit de dispositifs, mis en place par des mouvements citoyens a-partisan, afin de rassembler des citoyens et de les faire se rencontrer sur des sujets touchant la vie dans la cité. Dans la suite de ce texte, c'est notre implication, entre chercheurs et acteurs au sein de ces deux dispositifs, que nous allons discuter.

2. Des chercheurs au cœur des dispositifs

2.1. Adopter une posture hybride

Les deux auteurs de cette contribution ont tous les deux été amenés à prendre une position médiane entre chercheurs et acteurs dans le G1000 et pour l'un dans le G100.

Min Reuchamps, professeur de science politique à l'Université catholique de Louvain, faisait partie du groupe pilote de l'expérience du G1000 et a pris une part importante dans l'organisation de celui-ci. Il a réalisé sa thèse sur les préférences fédérales en Belgique et au Canada à travers l'organisation et l'analyse de mini-assemblées délibératives (Reuchamps, 2011). Ayant développé une expertise sur ces questions, il a été contacté pour rejoindre le groupe des premiers initiateurs du projet. Par la suite, il a dirigé la cellule méthodologie et a rassemblé autour de lui une équipe de chercheurs et d'étudiants dans un double objectif : fournir une expertise sur la réalisation et le type de scénarios à mobiliser dans le processus, et mener des recherches sur le dispositif en lui-même, notamment en collectant un grand nombre de données quantitatives et qualitatives.

Vincent Jacquet est chercheur en science politique à l'Université catholique de Louvain. Il a rejoint, au moment de la troisième phase, l'équipe méthodologie du G1000 en assurant une partie du travail de recherche. Il a ensuite assuré le suivi post-G1000 en rencontrant les divers acteurs désireux de rentrer en contact avec le groupe en vue de créer leur propre dispositif. C'est dans ce cadre qu'il a été contacté par les organisateurs du G100. Il leur a alors fourni un appui en marge de l'organisation du processus, et a choisi cette expérience comme cas d'étude de ses recherches doctorales.

Notre engagement était donc dans les deux cas triples. D'abord, en tant que citoyens nous voulions apporter bénévolement notre aide à des projets qui correspondaient à nos aspirations politiques personnelles. Ensuite, nous pensions qu'en tant que chercheurs financés par les fonds

publics, répondre positivement aux demandes d'aide provenant de la société civile constituait également une de nos missions. Enfin, cet accès direct à ce qui est également un de nos objets d'étude nous donnait la possibilité de récolter de nombreuses données que nous pourrions ensuite réutiliser dans notre pratique de chercheurs. La frontière entre ces trois types de motivations est bien entendu très floue. Cette position, entre observateur et acteur de la démocratie participative, était traversée par de multiples tensions, entre recherches sur la participation citoyenne et volonté de mettre celles-ci à profit dans une expérience pratique. Ces tensions et dilemmes auxquels nous sommes toujours confrontés s'inscrivent dans les interactions entre différents types d'acteurs enrôlés autour des expériences du G1000 et du G100, mais plus généralement autour de tout projet délibératif : les initiateurs du projet, les nombreux bénévoles, les participants tirés au sort, les consultants professionnels facilitateurs des délibérations et les chercheurs. Dans le reste de cette contribution, nous revenons sur certaines de ces interactions.

2.2. *Les dispositifs au cœur de trajectoires différentes*

Les deux dispositifs ont entretenu des relations différentes aux sciences sociales. Sur les sept membres du groupe pilote du G1000, trois étaient des chercheurs en science politique. Ceux-ci ont directement influencé la mise en place du projet. Lors du G100, c'est un rôle plus limité qui a été joué : donner des conseils lors des réunions de préparation du week-end et coordonner les appels téléphoniques des participants tirés au sort. L'influence des chercheurs a donc été beaucoup plus importante dans le premier cas que dans le second. Cette présence différente a-t-elle eu un impact sur l'organisation des deux dispositifs ?

Il est possible de répondre à cette question en considérant que les dispositifs participatifs et délibératifs ne prennent leur sens que dans un discours général, des *narratives*, qui justifient leur existence par rapport à un contexte politique donné. C'est ce qu'explique Carolyn Hendriks à propos des *participatory storylines* qui influencent tant le discours, l'organisation des pratiques et la relation entre le mécanisme et les autres espaces politiques (Hendriks, 2005). Selon nous, la composition du groupe organisateur du dispositif aura une influence importante sur le discours mobilisé autour de celui-ci. Ceux-ci sont amenés à soutenir des dispositifs participatifs à la suite de différentes trajectoires, ancrées dans différents contextes et reliées à des représentations différentes de la participation, de la décision collective et du rôle des citoyens. Celles-ci ont déjà été présentées dans d'autres travaux (Carrel, 2013 ; Mazeaud, 2012 ; Nonjon, 2005). C'est en analysant les trajectoires que l'on peut comprendre d'où viennent les *participatory storylines* attachées aux dispositifs.

Dans le cadre du G1000, l'idée d'utiliser le tirage au sort a très vite été considérée comme centrale. Ce mode de sélection des participants est régulièrement discuté dans la littérature de science politique sur l'évolution de la démocratie et le développement des innovations démocratiques (Fishkin, 2009 ; Manin, 1996 ; Sintomer, 2011). Au sein du groupe des initiateurs du G1000, les chercheurs n'hésitaient pas à proposer des textes à lire aux autres membres de groupes peu familiers des productions scientifiques sur la question. Peu à peu, le discours et l'organisation du G1000 se sont donc structurés autour des critiques du modèle du gouvernement représentatif et des solutions potentielles que peuvent apporter les mini-publics (Fishkin, 2009 ;

Smith, 2012). Aussi, influencés par les théories de la démocratie délibérative (Girard & Le Goff, 2010), les organisateurs ont tenté de mettre en place un dispositif qui met en avant les échanges d'arguments entre participants venant d'horizons très diversifiés. C'est donc la mise en place d'un processus de bonne qualité délibérative qui a occupé l'essentiel du travail préparatoire, plus que les résultats du G1000 sur le contenu des politiques publiques.

Pour le G100, la dynamique était assez différente. Si les initiateurs se sont inspirés du G1000, le cœur du discours résidait moins dans l'inclusion délibérative que dans la volonté de soutenir les projets collectifs pour le développement durable de Grez-Doiceau. Les acteurs issus du réseau des villes en transitions, avec leur discours sur l'auto-organisation des communautés dans une logique de développement durable, ont développé un rapport différent à l'usage des dispositifs participatifs. C'est le référentiel des mouvements associatifs et la volonté de pouvoir agir pratiquement sur la vie des citoyens qui était sans cesse mis en avant par les organisateurs.

En somme, il est possible d'expliquer la différence entre le G1000 et le G100, l'un plus délibératif et l'autre plus axé sur l'engagement des citoyens, par la composition de leur groupe d'organisateur.

2.3. « Les méthodologues » : le savoir des sciences sociales dans l'action

Quelles sont les attentes des bénévoles et organisateurs envers les sciences sociales de la participation ? L'expérience du G1000 est sur ce point intéressante. Très tôt, nous avons été qualifiés par les autres porteurs du projet de « méthodologues ». En effet, au sein des initiateurs du G1000, les « méthodologues » étaient vus comme de véritables techniciens ou ingénieurs sociaux, capables de fournir clés en main des dispositifs qui mèneraient les citoyens dans la bonne direction. Il y avait également une crainte chez certains bénévoles de faire des propositions, de ne pas respecter les « bonnes » pratiques. Cet élément éclaire la place des sciences sociales dans de tels dispositifs délibératifs. Les sciences sociales sont ainsi vues comme de véritables porteuses de techniques que le chercheur n'aurait qu'à fournir aux organisateurs de dispositifs lorsqu'ils en ont besoin. Si les sciences sociales sont souvent considérées comme abstraites et peu appliquées, on voit que dans l'organisation de dispositifs participatifs, les acteurs portent sur celle-ci un regard identique à celle des sciences dites « dures ».

Nous étions parfois assez mal à l'aise par rapport à ces demandes. Selon nous, un grand nombre de choix à faire lors de la mise en place de dispositifs relèvent bien plus de choix politiques quant à la forme à donner au *démos*, les libertés laissées aux citoyens, la volonté de cadrer le débat. Les processus de participations ont fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'un processus de standardisation par les agents publics, les bureaux de consultance et les organisations internationales (Gourgues, 2013). Mais les chercheurs doivent, selon nous, rester critiques par rapport à ces processus de normalisation en laissant la possibilité aux acteurs locaux de créer leurs propres conceptions et mécanismes de participation et délibération du public. S'il est vrai que le chercheur peut tenter d'éclairer et de mettre en perspective les dispositifs, il est souvent difficile de soutenir qu'une solution est intrinsèquement « bonne » pour le panel citoyen, car les différentes options possibles sont à chaque fois liées à des orientations politiques que nous ne souhaitons pas imposer aux autres membres. C'est pourquoi nous avons régulièrement proposé

des inventaires, avec forces et surtout faiblesses, de différentes options possibles en soulignant toujours qu'il s'agissait de se les réapproprier ou même d'en créer du nouveau. Par ailleurs, le fait d'avoir la caution de « méthodologues » était régulièrement mobilisé à l'externe pour justifier l'importance et le sérieux du projet, notamment face aux partis politiques et aux médias, qui n'ont pas manqué de questionner les raisons d'être du G1000.

Cette expérience montre que les organisateurs de dispositifs participatifs peuvent faire un double usage de la présence de chercheurs en sciences sociales parmi le groupe pilote. À l'interne, ces personnes sont convoquées pour proposer des solutions « basées sur les expériences internationales et les bonnes pratiques » lorsqu'il faut déterminer la forme du dispositif. À l'externe, la présence de scientifiques vient légitimer le projet qui peut paraître comme fantasque ou utopique. Ces deux éléments dessinent les deux faces du recours à la science dans l'innovation démocratique.

2.4. Chercheurs et consultants : deux positions

Dans le cadre du G1000, l'organisation de la facilitation de délibérations fut confiée à des consultants (rémunérés), spécialistes de la participation citoyenne (les facilitateurs, quant à eux, étaient des professionnels, mais travaillant bénévolement pour le G1000, comme tous les autres organisateurs). Les objectifs et orientations normatives de ces consultants se sont rapidement révélés différents de ceux des porteurs bénévoles du projet et des chercheurs. En effet, la définition de ce qu'est un dispositif « réussi » variait en fonction des postures. Pour les consultants, un processus réussi est celui qui arrive à son terme sans trop devoir revenir sur le programme et qui délivre à la suite des délibérations un rapport écrit qui respecte le carcan proposé au départ. Habités à faciliter des processus participatifs initiés par les pouvoirs publics, mais aussi dans le monde de l'entreprise, ces professionnels de la participation proposaient des scénarios de délibération extrêmement précis à respecter. À l'inverse, il apparaît que pour les bénévoles et plus encore les chercheurs, la question de la finalité du processus et des pratiques proposées aux citoyens était frappée d'une plus grande incertitude : les participants ont-ils le droit de remettre les dispositifs en question ? Sont-ils obligés de faire des propositions ? Que faire si certains ne respectent pas les règles ?

L'une des plus belles illustrations est l'attitude différenciée face aux conflits durant les trois weekends du panel citoyen du G1000. En effet, les relations entre participants étaient parfois très conflictuelles lors des délibérations, notamment sur les questions identitaires. En abordant la question de la discrimination au travail, de violentes interactions verbales ont eu lieu sur la question du port de signes conditionnels. Ces interactions marquaient d'importantes ruptures dans le déroulement des processus délibératifs, car ils suspendaient, pour un temps, le climat d'écoute des arguments de chacun. Également, les participants n'ont cessé de remettre en cause l'organisation pratique des réunions, estimant par exemple que telle étape était trop courte et ne permettait pas de réfléchir, ou que telle autre prenait trop de temps. Pour les professionnels rémunérés, ce type de discussions, bien que naturelles, était à éviter afin de ne pas parasiter le bon déroulement du processus délibératif. Il s'agissait des limites pour amener le dispositif à sa fin de façon la plus paisible possible. À l'inverse, notre profil plus scientifique, influencé par les réflexions sur la tension entre émancipation et manipulation (Blondiaux, 2008), entre démocratie

d'élevage et démocratie sauvage (Mermet, 2008), sensible à l'importante de la critique dans le monde social (Boltanski, 2009), nous poussait à nous arrêter sur ces processus, quitte à prendre du retard sur le programme qui avait été fixé.

Notre insertion directe dans l'organisation du G1000 et plus à la marge dans le G100 nous a demandé de sortir d'une posture d'extériorité pour poser des choix dans la mise en place de dispositifs participatifs et délibératifs. Il s'agissait pour nous de prendre un pouvoir que nous refusons généralement en pesant sur le cours d'événements politiques innovants qui prétendent transformer les modèles démocratiques contemporains. En proposant des méthodes et des discours puisés dans nos pratiques et recherches, nous avons influencé l'organisation de ces dispositifs. Comme nous avons tenté de le montrer, ceci permet de mettre en contact concrètement recherche académique et pratique citoyenne, mais cela ne se fait pas sans soulever de nombreuses interrogations.

Références

- Blondiaux, L. (2008). Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? *Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines*, 30(2), 131-147.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris: Gallimard.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Editions du Seuil.
- Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2014a). The G1000: Facts, figures and some lessons from an experience of deliberative democracy in Belgium. In *The Malaise of Electoral Democracy and What to Do About It* (pp. 10-33). Bruxelles : Re-Bel.
- Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2014b). Strengthening democracy through bottom-up deliberation: An assessment of the internal legitimacy of the G1000 project. *Acta Politica*.
- Carrel, M. (2013). *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Lyon : ENS éditions.
- Fishkin, J. S. (2009). *When the People Speak. Deliberative Democracy & Public Consultation*. Oxford : Oxford University Press.
- Fung, A., & Cohen, J. (2004). The Radical-Democratic Project. *Swiss Journal of Political Science*, 10(4), 23-34.
- G1000. (2012). *Rapport final : L'innovation démocratique mise en pratique*. Bruxelles.
- Girard, C., & Le Goff, A. (dir.) (2010). *La Démocratie Délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*. Paris : Editions Herman.
- Gourgues, G. (2013). *Les politiques de démocratie participative*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Gourgues, G., & Sainty, J. (2011). *La démocratie participative peut-elle convaincre la population de participer ? Analyse d'une enquête par sondage*. Communication présentée au Congrès du GIS, Paris.
- Hendriks, C. (2005). Participatory storylines and their influence on deliberative forums. *Policy Sciences*, 38(1), 1-20.
- Jacquet, V., Moskovic, J., Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2015). The macro political uptake of the G1000 in Belgium. In M. Reuchamps & J. Suiter (dir.), *Constitutional deliberative democracy in Europe*. Colchester : ECPR Press.
- Manin, B. (1996). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Flammarion.
- Mazeaud, A. (2012). Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale. *Quaderni*, 79(3), 45-58.
- Mermet, L. (2008). Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs. In M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J.-M. Fourniau, B. Hériard Dubreuil & R. Lefebvre (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* (pp. 368-380). La Découverte : Paris.
- Mutz, D. C. (2006). *Hearing the Other Side: Deliberative versus Participatory Democracy*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- Nonjon, M. (2005). Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante. *Politix*, 2(70), 89-112.
- Reuchamps, M. (2011). *L'avenir du fédéralisme en Belgique et au Canada. Quand les citoyens en parlent*. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang.
- Sintomer, Y. (2011). *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*. Paris : La Découverte.
- Sintomer, Y., Herzberg, C., & Röcke, A. (dir.) (2008). *Les budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*. Paris : La découverte.
- Smith, G. (2012). Deliberative democracy and mini-public. In B. Geissel & K. Newton (dir.), *Evaluating democratic innovations. Curing the democratic malaise?* Oxon: Routledge.